

# Le Cyclo Essonnien



Bulletin du Comité Départemental de cyclotourisme de l'Essonne

# Le Cyclo Essonnien

PAGE 01

PRINTEMPS-ETE 2020

## Sommaire du N° 84 :

Page 1: Edito Michel Le Rouzic

Page 2 et 3 : Les retrouvailles

Page 3 : Adieu l'ami

Page 4 : Nocturne du gardien,  
Tout était dans le costume...

Pages 5 et 6 : Suricate

Pages 7 et 8 : Les randonnées  
permanentes

Pages 9 à 11 : Gps drawing

Pages 12 et 13 : Signalisation  
routière - aménagements  
cyclables provisoires - post-  
covid-19

Pages 14 et 15 : Cyclix -  
Cyclovid19

Bulletin du Comité  
départemental de cyclotourisme  
de l'Essonne  
Place R. Gombault 91540 Ormoy

N° de dépôt légal : A295-9618

Tél : 01 64 57 11 81  
Courriel : departement91-  
secretaire@ffvelo.fr  
<http://cyclotourisme91.free.fr>

N° 84 - Printemps-été 2020

Directeur de la publication :  
Christian Proponet.

Comité de rédaction : Philippe  
Marie, Michel Le Rouzic, Patrick  
Perello, Philippe Chamiot-Clerc,  
Christian Proponet.

Mise en page : Philippe Marie

Contribution à ce numéro :  
Christian Proponet, Michel Le  
Rouzic, Philippe Chamiot-Clerc,  
Philippe Marie, Patrick  
Krasenski.

Photos : Philippe Marie, Suricate,  
Patrick Perello, VTT Verneuil,  
Cerema.

Imprimé par nos soins  
Distribué gratuitement aux clubs  
du 91

## Edito : Michel Le Rouzic



### COVID19 & Confinement,

Ces mots auront totalement perturbé notre activité depuis mi-mars. Toutes nos organisations ont été annulées ou reportées à l'an prochain et nous avons dû gérer les différents problèmes grâce à Internet et les moyens de visio-conférence et télé-travail.

Ce numéro du journal reprend donc tout ce qui s'est passé depuis le début de l'année et regroupe les numéros de printemps et d'été.

Une première pensée va vers notre regretté Jean-Luc ANDRIEU, président du club de Ris-Orangis, qui s'est éteint le 7 juin.

Pendant le confinement et la nécessité de rester dans un périmètre proche du domicile, notre webmaster aura lui recherché comment adapter son art pictural avec sa pratique du vélo. Cela lui aura permis de retrouver un gendarme et des animaux en parcourant les rues et sentes de Bondoufle.

N'oublions pas que notre rallye des Retrouvailles quant à lui aura existé et merci aux protagonistes venus le

1<sup>er</sup> mars à Ormoy, nous n'envisagions pas alors ce qui allait nous arriver.

Nous allons repartir sur nos itinéraires préférés et sans doute rencontrer des soucis de circulation induits par l'arrêt des services d'entretien des voiries. Attention, la reprise doit se faire tranquillement !

Une nouvelle application Internet remplace l'ancien système papier de déclaration « Fiches FAIDAIR » : Disponible sur smartphone, l'application SURICATE permet de transmettre directement au service concerné l'anomalie identifiée avec sa géolocalisation.

Vous trouverez aussi de nouvelles signalisations au sol avec marquage vélo des itinéraires temporaires mis en place par le département.

Enfin, si vous ne voulez pas trop vous éloigner, pensez aux randonnées permanentes organisées au niveau du département ou dans les départements limitrophes.

En espérant que la deuxième partie de la saison nous permette, après les vacances d'été, de retrouver nos rallyes et randonnées prévus au calendrier, nous vous souhaitons une bonne reprise et de bonnes vacances au grand air.

Bel été à tous !

## Vous avez dit Retrouvailles ?

Pour sûr, à la sortie de l'hiver, le rallye du CoDep 91 organisé ce 01 Mars 2020 était bien celui des Retrouvailles. Rien ne laissait présager qu'il serait un peu différent des précédents.



Toujours la même ambiance fiévreuse et l'agitation des organisateurs dès potron-minet. Toujours ce regard jeté vers le ciel en implorant sa clémence, clémence qu'il ne nous a guère accordé il faut bien dire. Toujours les mêmes ou presque premiers inscrits, les mêmes mots pour prendre des nouvelles et s'enquérir de la saison hivernale et de la reprise. Toujours la même impatience pour s'inscrire, encore

que le logiciel PSGI diminue de manière tellement significative l'attente, que ce n'est tout au plus qu'un peu d'enthousiasme débordant à l'idée d'aller rouler. Tout pareil on vous dit. Tout pareil.

242 courageux, oui, il fallait l'être pour venir défier les conditions météo hivernales de ce 1<sup>e</sup> Mars. Preuve s'il en était que le cyclo essonnien est courageux et ne se formalise pas d'un peu d'eau, de vent ou de froid qui comme chacun le sait sont des vues de l'esprit. On nuancera quelque peu cet élogieux commentaire en constatant que la majorité des inscrits ont choisi le 60 km au détriment du 80. Il n'empêche c'est près de 14500 km cumulés qui furent abattus ce jour-là. 14460 exactement. Bravo aux courageux, merci de votre participation.



Nous étions loin d'imaginer au moment de nous séparer ce dimanche midi là, que ce rallye des Retrouvailles eut pu s'appeler le rallye des Séparailles, ou le rallye des Confinailles. Dans la semaine, la situation sanitaire amena le gouvernement à prendre des décisions drastiques et pour tout dire inédites. Foin des rallyes dominicaux, terminées les sorties collégiales et groupées. Comme le pays tout entier, nous sommes entrés en confinement. 2 mois d'abstinence. Pire qu'une pause hivernale. Rude.



Au moment d'écrire ces lignes, nous retrouvons petit à petit une vie « normale », à défaut de sortir la tête de l'eau nous la remettons dans le casque. Les nouvelles sont bonnes et l'on peut

envisager bientôt se re-retrouver. Quand ? où ? le suspense reste entier mais le temps viendra de nouveau de l'agitation, des ravitos et des rallies.

Ce que nous avons vécu ces derniers mois nous laisse groggy, peut-on oser se dire, rendez-vous l'année prochaine ? Espérons-le, croisons nos doigts gelhydroalcoolisés et respectons les gestes barrière

Philippe Chamiot-Clerc



## *Adieu l'amí,*

Le 7 juin, Jean-Luc ANDRIEU nous quittait.

Licencié à l'USRO (Union Sportive de Ris-Orangis) depuis 1998 (et peut-être avant, mais l'informatisation des licences à la Fédération remonte à cette date), il avait la pratique du vélo chevillé au corps, de telle sorte qu'il assura pendant de très nombreuses années la présidence du club. Il passa la main ces dernières années, mais, le bénévolat étant toujours un sujet avec plein d'incertitudes, il dut reprendre du service.

Au-delà de l'animation du club, Jean-Luc avait une autre motivation : la sécurité des cyclos. Impliqué sur sa ville de Ris pour améliorer les aménagements cyclables, il s'est confronté aux édiles pour expliquer le besoin. Le retour n'était pas toujours à la hauteur et lors des réunions du CoDep, il nous relatait ses avancées ou « le sur place ».

Rattrapé par la maladie de Charcot, il s'est affaibli progressivement, mais restait, encore à l'automne dernier, fidèle aux réunions des présidents de clubs organisés par le CoDep dans lesquelles il avait plaisir à intervenir.

Nous sommes nombreux à nous être déplacés pour son dernier voyage, avec ses amis des clubs voisins (Courcouronnes, Bondoufle, Villabé) car c'était un garçon connu et apprécié.

En sa mémoire, je suis convaincu que le bureau de l'USRO aura à cœur d'assurer la pérennité du club.

*Christian Proponet*

# 5 EME NOCTURNE DU GARDIEN TOUT ETAIT DANS LE COSTUME



Le 14 mars dernier une date particulière à bien des égards...

Au stade du Coudray-Montceaux, près de 100 participants ont pris leur élan cette nuit-là dès la disparition des derniers rayons de soleil. Les départs se sont faits dans une humeur très festive pour 2 choix de parcours, 29 et 35 km entièrement balisés avec ravitaillement prévu à mi-chemin sur la commune de Seine-Port.

Certains participants sont venus avec des habits surprenants en respectant ce qui est devenu maintenant un usage pour la nocturne du gardien, à savoir s'affubler du costume le plus fun possible en prenant comme référence des animaux nocturnes psychédéliques.

A la différence des années précédentes, où les départs étaient échelonnés avec composition de groupes à priori de même niveau, et encadrés par un ouvreuse et un serre-file, nous avons opté pour une formule plus ouverte : le départ libre.

Organiser un tel évènement est toujours un peu compliqué. La coordination est primordiale et supporte mal les immanquables grains de sable. Mais cette année nous avons été gâtés car un gros caillou, un rocher énorme, est venu remettre en question cette manifestation seulement quelques heures avant son ouverture. Rappelons-nous, la veille, une mobilisation générale avait été déclarée pour faire face au coronavirus. Nous ne savions plus s'il fallait maintenir ou pas cette nocturne. Ne dépassant pas le chiffre de 100 participants et grâce à l'énergie déployée par notre président, la mairie nous a donné son feu vert pour maintenir cette 5ème édition.

Autre particularité, cette manifestation constituait l'un des deux évènements festifs que nous avons retenus pour célébrer le **40ème anniversaire** d'existence de notre association. Le deuxième devant avoir lieu le 27 septembre prochain pour une méga fête.

Aussi à cette occasion un concours a été réalisé sur la base du groupe ayant le plus d'inscrits costumés. Le club de Verneuil-l'Etang a remporté haut la main cette distinction. Quant au prix, une caméra Go-pro, il a été décerné au plus psychédélique d'entre eux. Il s'agissait d'un participant paré d'un nid de poule qu'il portait fièrement sur son casque. Se balader pendant 35 km avec ça sur la tête, fallait oser. Bravo à Verneuil-l'Etang !



D'autres vététistes nocturnes n'ont pas démerité non plus. La chouette rose du club de Bondoufle a notamment fait encore sensation.

L'ambiance à l'arrivée était là, musique zouk, soupe multi légumes et tartelettes aux pommes faites maison. Chacun était ravi d'avoir pu participer à cette 5ème nocturne du gardien.

Les commentaires reçus en retour nous ont confirmé que cette nouvelle formule était à reproduire l'année prochaine sous le même format.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les participants de nous avoir fait confiance, les bénévoles qui sont venus prêter mains fortes pour que cette nocturne se tienne dans de bonnes conditions, sans oublier la municipalité qui nous a supportés sans faillir.



Patrick KRASENSKI  
AC Coudraysienne



## UNE APPLICATION DEDIEE POUR SIGNALER NOS PROBLEMES

La fédération FFVélo a décidé de s'appuyer sur cette application, déjà utilisée depuis 2014 par les autres fédérations des sports de nature, pour que chaque pratiquant puisse signaler les anomalies rencontrées sur nos lieux de pratique. La fiche FAIDAIR, connue des franciliens était complexe à remplir, pas toujours transmise au bon interlocuteur et son suivi pas nécessairement correctement assuré. Qui était réellement en charge du problème entre commune, communauté d'agglomérations ou de communes, conseil départemental ???, chacun se renvoyant la responsabilité de la prise en charge. Cette application, en ligne ou à télécharger, via l'Apple Store ou le Google Play, devrait faciliter les traitements de problèmes et de plus chacun ayant maintenant un smartphone dans sa poche, il est plus facile de signaler le problème directement sur place.

### Quelques explications :

#### QU'EST-CE QUE SURICATE ?

Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez lors de vos loisirs et activités sportives de nature.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez.

Votre signalement sera traité par des fédérations sportives de nature, des départements et des services de l'État en lien avec le Pôle ressources national sports de nature du ministère chargé des sports.

Vous serez tenu informé des suites données à votre signalement.

## LE DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE

Depuis une dizaine d'années, le ministère des sports, les fédérations sportives de nature et les départements mènent une politique active de développement maîtrisé des sports de nature. Cette politique doit permettre un développement des activités dans le respect des milieux naturels.

Suricate a pour objectifs de :

- recenser les problèmes rencontrés sur le terrain par les pratiquants de sports et de loisirs de nature ;
- mutualiser les informations relatives à la connaissance et à la résolution des problèmes ;
- évaluer et d'optimiser la politique de développement maîtrisé des sports de nature pour le plus grand nombre.

## Comment mettre en œuvre l'application :

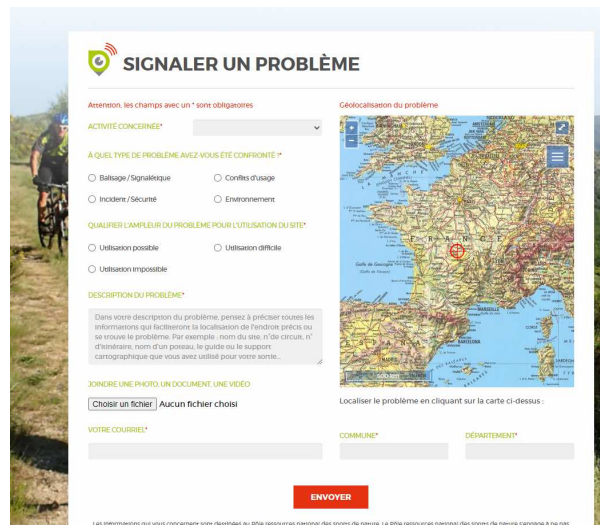
2 possibilités s'offrent à vous pour faire remonter une anomalie :

- Depuis votre ordinateur via le lien: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Joindre la page SURICATE-signaler un problème.

Il suffit de remplir les cases et envoyer. Dans la case « descriptif du problème », vous pouvez indiquer les coordonnées UTM/GPS du point, ce qui facilitera la localisation par les services concernés.

Vous pouvez joindre une photo de l'anomalie.



- Depuis votre smartphone.

La nouvelle application mobile SURICATE est disponible pour I-phone ou pour mobile Android.

Avec ou sans couverture réseau, l'application mobile enregistre la localisation du problème et stocke les photos afin de les transmettre plus tard.

Le portail Suricate permet d'adresser aux intéressés des messages de suivi dans le traitement de l'anomalie et d'en suivre la résolution.

Le délégué sécurité du CoDep et les délégués sécurité des clubs sont à votre disposition pour des compléments d'information.

Vous l'avez compris, grâce à votre portable (ordinateur ou téléphone), en quelques minutes, vous pouvez contribuer à la sécurité de tous en signalant les anomalies rencontrées.

Nota : le comité directeur fédéral a validé le déploiement de cet outil lors de sa réunion de mars 2020.

*Christian Proponet et Michel le Rouzic*

# RANDONNEES PERMANENTES

## *Le changement dans la continuité*

Le concept de randonnée permanente pourrait laisser penser que ce n'est pas là que vous trouverez votre dose d'improvisation ou d'aventure. Outre que selon la formule d'Héraclite d'Éphèse qui statuait que « Rien n'est permanent, sauf le changement », la randonnée permanente est une occasion incroyable de découvrir des régions, voire des bouts de pays.

Comment définir une randonnée permanente ? On pourrait dire que c'est une randonnée (ouf !), **non balisée**, réalisée par une structure fédérale locale, de distance très variable (de 60 à 200 km en Essonne), qui permet de découvrir un territoire, seul, en groupe, en famille et qui rapporte des points au challenge de France.

Conçues et proposées par des clubs ou des comités, elles visent à encourager la découverte de la région d'origine de l'organisateur. La formule est idéale pour le tourisme et comme le vélo est idéal pour découvrir, en voila une formule qui est séduisante.

D'un point de vue administratif et réglementaire, résumons les infos principales :

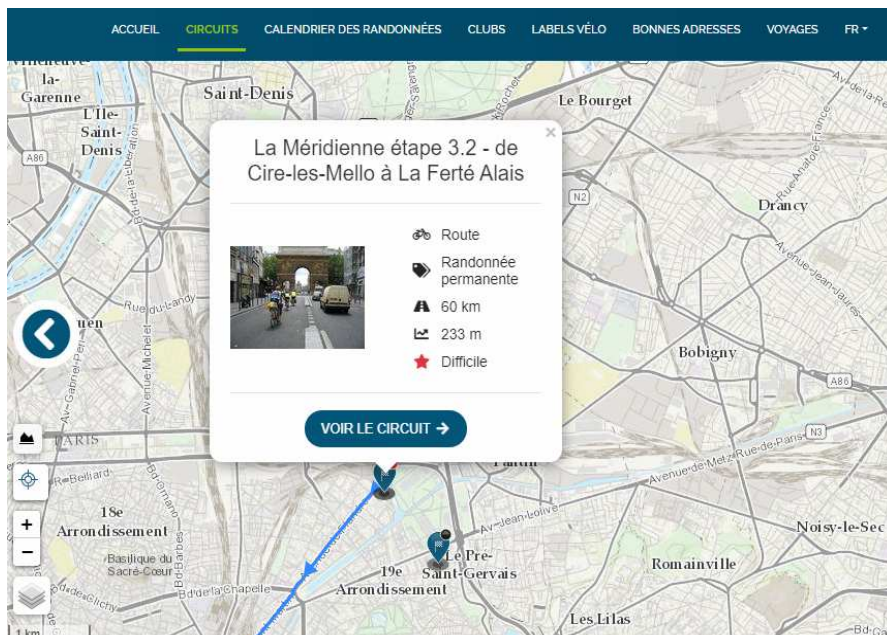
- 1) L'homologation *d'une randonnée permanente labellisée est prise en compte pour le **Challenge de France**.*
- 2) Moyennant quelques euros (en général 5€ pour une randonnée « classique »), vous pouvez vous enquérir auprès de l'organisateur du parcours et de la carte de route.
- 3) *Les randonnées permanentes peuvent s'effectuer **en solo, en tandem, en groupe**.*
- 4) *Chaque participant choisit sa date de départ dans le créneau proposé par l'organisateur.*
- 5) Le club organisateur fournit au participant, sous forme de dépliant, un itinéraire **détaillé**, traitant un thème géographique, historique, culturel, ainsi que la carte de route correspondante.
- 6) Lorsque la randonnée est accomplie, le participant renverra sa carte de route à l'organisateur pour homologation et le cas échéant pourra se procurer un souvenir.

Super ! Facile ! Mais alors où trouve-t-on de quoi rassasier nos envies de découvertes ? Mais sur [www.veloenfrance.fr](http://www.veloenfrance.fr) bien sûr ! Un site de la Fédération qui vous permettra de naviguer sur le web avant de le faire sur la selle. D'un simple clic, vous obtenez les infos, le parcours (à télécharger) la distance, toutes les infos. Un exemple choisi au hasard ci-dessous :

The screenshot shows the website interface for 'veloenfrance.fr'. At the top, there are navigation links: ACCUEIL, CIRCUITS, CALENDRIER DES RANDONNÉES, CLUBS, LABELS VÉLO, BONNES ADRESSES, VOYAGES, and FR. A search bar contains the text 'Trouver un lieu / un circuit'. Below the search bar, there are dropdown menus for 'DÉPARTEMENTS (TOUS)' and 'FILTRES'. The filters section includes: TYPE DE VÉLO (+), DISTANCE (+), DIFFICULTÉ (+), DÉNIVELÉ (+), TYPES DE CIRCUITS (+), and TEMPS DE PARCOURS (+). At the bottom of the filters, it says '47 circuits disponibles.'. The main content area shows a map of the Mont Blanc region with a blue route highlighted. A pop-up window titled 'Tour du Mont Blanc' provides details: a bicycle icon for 'Route', a mountain icon for 'Randonnée permanente', '320 km', '7454 m', and a star icon for 'Très difficile'. A button at the bottom of the pop-up says 'VOIR LE CIRCUIT →'. The map also shows various geographical features and labels like 'Sallanches', 'Saint-Gervais-les-Bains', 'Les Houches', 'Le Monnik-Mont-Blanc', 'Les Contamines-Montjoie', 'Planginieux-Vail-Ferret', 'Courmayeur', and 'Pres-Saint-Denis'.

Mais ne vous trompez pas, comme dit plus haut, il y en a pour tous, des distances et des difficultés variées. Une véritable caverne d'Ali Baba du cyclo.





Seul petit bémol, la classification en facile, difficile, très difficile ne représente pas forcément le ressenti d'un cyclo un peu aguerrri.

Tout cela est bel et beau mais avec les événements viraux de ces dernières semaines, l'ambiance est plutôt au local. Alors quoi ? Ne pouvons nous découvrir notre région avant que de s'aventurer plus loin ?

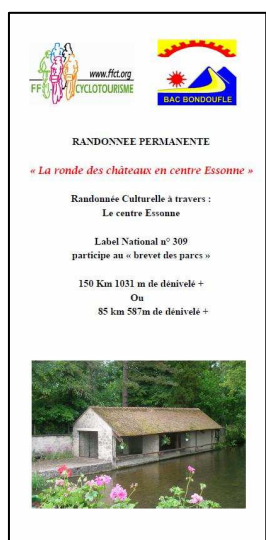
La réponse est oui, mille fois oui ! Nous avons à disposition dans le département de l'Essonne plusieurs randonnées permanentes. Et des belles !

En Essonne, il existe 3 randonnées permanentes organisées soit par les clubs ou même directement par le CoDep qui vont vous permettre de découvrir notre département. Vous trouverez les liens et les flyers ci-dessous.

Entre Gâtinais et Hurepoix - RP329/17 = CoDep91 = Michel le Rouzic  
[http://cyclotourisme91.free.fr/images/stories/ressources/organisations/randonnee\\_permanente\\_329/rp329-17-gatinais\\_hurepoix.pdf](http://cyclotourisme91.free.fr/images/stories/ressources/organisations/randonnee_permanente_329/rp329-17-gatinais_hurepoix.pdf)

La ronde des châteaux du centre Essonne - RP309/15 = Bondoufle AC = Roland Lucquiaud  
[http://cyclotourisme91.free.fr/images/stories/ressources/affiches\\_randonnees/la\\_ronde\\_des\\_chateaux\\_en\\_centre\\_essonne.pdf](http://cyclotourisme91.free.fr/images/stories/ressources/affiches_randonnees/la_ronde_des_chateaux_en_centre_essonne.pdf)

Tour de l'Essonne cyclotouriste - RP209/06 = CR Viry-Chatillon = Jean-Pierre Samon  
[http://cyclotourisme91.free.fr/images/stories/ressources/affiches\\_randonnees/le\\_tour\\_de\\_l\\_essonne\\_cyclotouriste\\_label\\_209.pdf](http://cyclotourisme91.free.fr/images/stories/ressources/affiches_randonnees/le_tour_de_l_essonne_cyclotouriste_label_209.pdf)



C'est pour les clubs de l'Essonne une opportunité de varier les plaisirs, de marquer des points au Challenge de France et de réaliser un challenge sportif pour certaines randonnées.

Si le cœur vous en dit, d'autres randonnées permanentes sont à disposition en particulier des randonnées au long cours comme Montgeron - Col du Tourmalet organisée par les Audax français.

La Randonnée permanente est au final un modèle de ce qui fait la richesse de notre pratique, de la découverte, de la liberté et du vélo.

Quand on vous dit qu'il n'y a que des avantages ! Alors on y va ?

Philippe Chamiot-Clerc

# GPS DRAWING

Le 15 mars la sentence est tombée. Que faire pendant le confinement ?

Nous terminons la première quinzaine d'isolement. Au début de cette période, la FFVélo et toutes les autres fédérations cyclistes nous ont dit que la pratique du vélo est proscrite afin de ne pas encombrer les services hospitaliers. Par conséquent, il n'y a plus qu'à rester chez soi et attendre. Mais le décret est clair, le vélo n'est pas interdit puisque c'est un moyen de locomotion pour aller travailler, faire les achats de premières nécessités et aller chez le médecin. En décortiquant la loi, je constate que l'activité physique est limitée à une heure en solitaire.

Certains se sont mis au home-trainer et d'autres ont préféré marcher. Mais lorsqu'on est addict au vélo et que nous n'avons pas de home-trainer, on fait comment ? Surtout que la contrainte est d'un rayon d'un kilomètre pendant une heure autour de la maison. La solution facile est de tourner en rond dans le jardin, pas sûr que la pelouse apprécie.

Et pourquoi ne pas se servir de toutes ces contraintes pour se lancer un défi ? Je commence par tracer un parcours sillonnant ma ville sans jamais repasser par le même endroit. Après avoir réalisé le parcours de 22 kilomètres avec mon VTT dans le délai imparti et sans jamais dépasser les limites, le résultat est concluant et en plus j'ai découvert ma ville. Après avoir publié sur les réseaux sociaux mon parcours, le même commentaire revient souvent « dessine-moi un mouton ! »

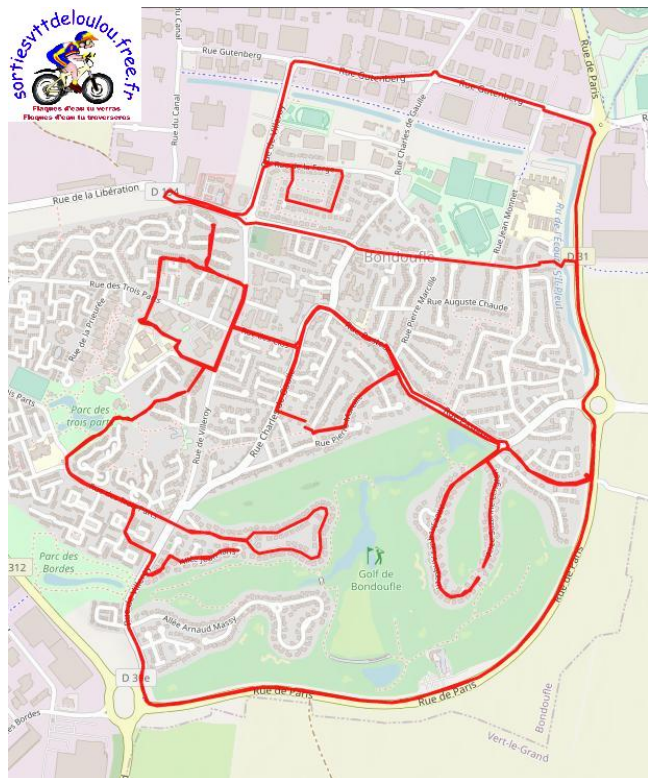
Je fais partie des chanceux qui peuvent aller au travail à VTT, mais la contrainte des « trois un » (Seul, 1 kilomètre et 1 heure) me plaît bien. Pour clôturer cette période de confinement, je me suis souvenu de la remarque des followers FaceBook. Je ressors ma carte avec un défi ultime, tracer trois figures pour les trois derniers jours de confinement. Ça s'appelle le GPS Drawing ou GPS Art mais plus connu sous le nom de STRAVA ART. Ce street-art d'un genre nouveau est né dès le début des années 2000 lancé par les artistes Hugh Pryor et Jeremy Wood.

Il suffit d'une carte, un gps, de l'imagination et un peu de temps pour la conception.



# Je dessine un gendarme, un poussin et un canard en sillonnant les rues de ma ville

Inutile de chercher le mouton, le premier dessin que j'ai trouvé au bout d'un quart d'heure représente une silhouette de gendarme. Les deux autres me sont apparues au premier coup d'œil. Il ne restait plus qu'à les tracer.



Comment faire pour arriver à un tel résultat ? Il faut s'organiser ! D'abord, il faut prendre la carte du secteur sur laquelle on veut travailler afin d'avoir l'ensemble des rues de la ville. Format papier ou numérique au choix. J'ai travaillé avec GPSVisualizer qui propose une carte OpenStreetMap à jour (ce n'est pas le contributeur OSM que je suis qui dira le contraire) et surtout plus rapide que OpenRunner. Au début, il faut se contenter de tracer des petits segments. Plus facile à modifier ou supprimer. A force la figure va apparaître. Il suffit d'abouter tous ces morceaux de tracés pour avoir une version finale du dessin. Attention, ce n'est pas l'itinéraire qu'il va falloir suivre si vous vous laissez guider par votre GPS : Il va falloir tracer le parcours en tenant compte des demi-tours dans les impasses ou parce que le dessin ne nécessite pas de boucle et aussi tenir compte de la signalisation verticale implantée dans la ville. Pour les sens interdit, il suffit de descendre du VTT. Une fois que le tracé final est réalisé, il ne reste plus qu'à l'importer dans le GPS et rouler.

Le 8 mai, pour faire un clin d'œil à ceux qui auraient pu me verbaliser malgré l'attestation de déplacement en poche s'ils avaient écouté les fake news officiellement diffusées, je trace le portrait d'un agent des forces de l'ordre. Certains de mon entourage disent que c'est un autoportrait. Sic ! Le lendemain, je rajeunis la basse-cour en traçant le poussin et dimanche pour célébrer la délivrance surveillée du lendemain, j'illustre la ville avec le canard. Car lundi 11 mai la chenille redémarre avec les deux pieds en canard pour une distance de 100 kilomètres. Je vais pouvoir m'attaquer à d'autres figures.





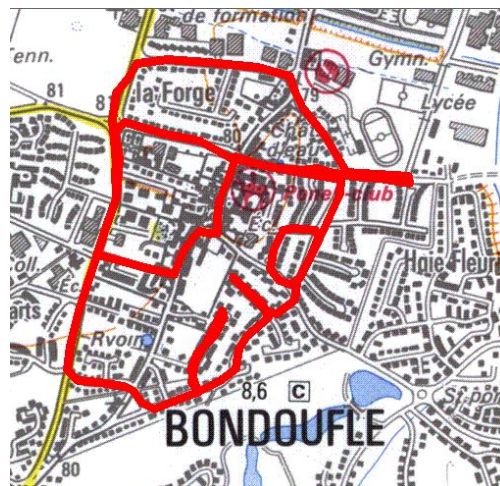
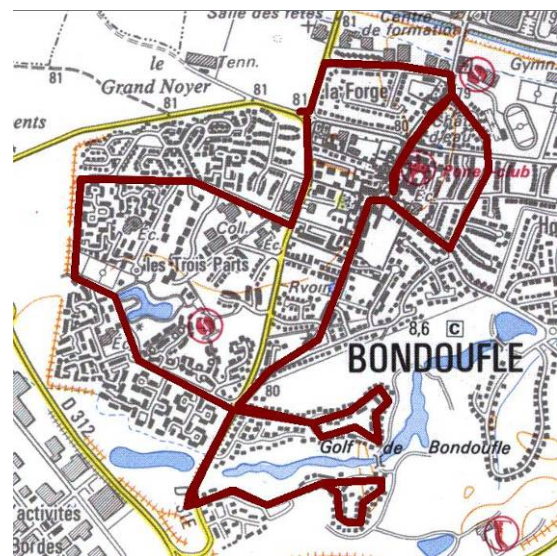
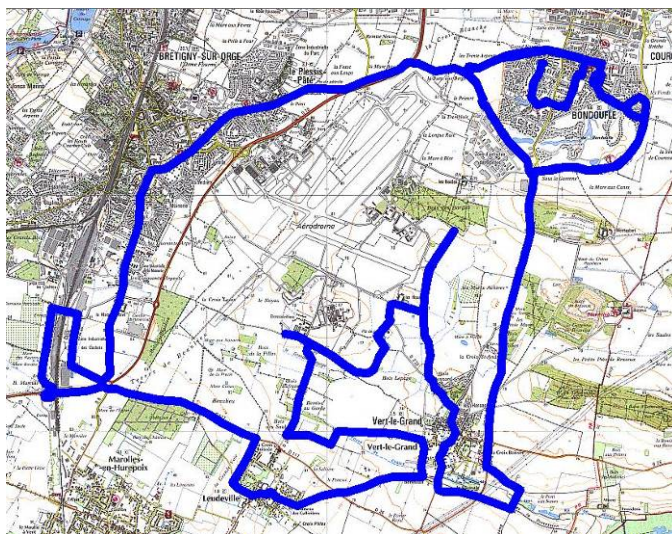
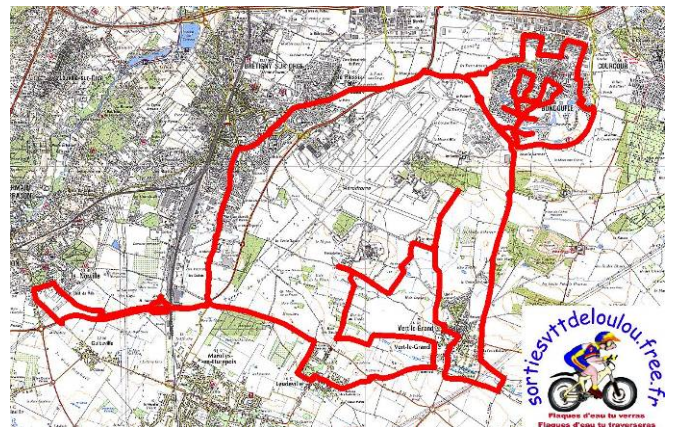
C'est un excellent exercice pour le Traceur Gps de la FFvélo que je suis, mais imaginez cette activité ludique auprès des jeunes dans les écoles.

A vous de jouer !

Le déconfinement permet de s'évader à 100 kilomètres autour de la maison. Lors de ma première sortie « libre », j'en profite donc pour sortir le chat en allant redécouvrir les villages alentours.

Dans mes cartons il me reste encore un chien et un perroquet que je vais tracer à la fin de ce premier semestre.

Comme j'ai commencé par une tête, je finirais ma série graphique essonnienne par une tête casquettée.



Philippe MARIE

# LA SIGNALISATION ROUTIERE

## AMENAGEMENTS CYCLABLES PROVISOIRES – POST COVID19



En France, les mesures de confinement ont entraîné une baisse inédite de tous les déplacements sur la voirie, en particulier ceux des véhicules motorisés. Ce vide laisse la place à de nombreuses opportunités de rééquilibrage de l'espace public.

Lors de la sortie du confinement, il est souhaitable que de nombreux français optent pour le vélo comme moyen de transport pour leurs trajets quotidiens.

L'espace public a pris des mesures pour encourager la pratique du vélo par les Français avec le développement des pistes cyclables temporaires.

Le Cerema a réalisé dans l'urgence un document qui regroupe les recommandations techniques pour les collectivités souhaitant tester des solutions d'aménagements pour permettre de se déplacer à vélo de manière efficace et en sécurité.

Retrouver le document complet sur <https://www.cerema.fr/fr>



K8



K5c



K5d



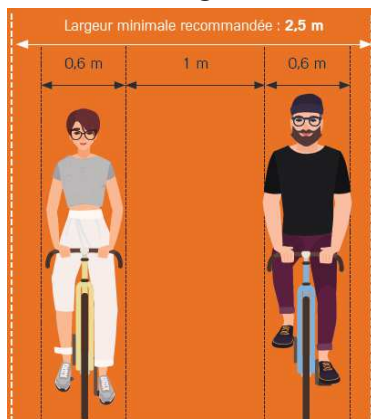
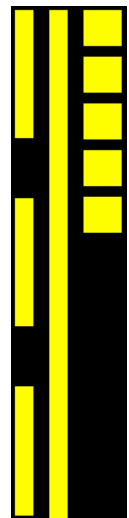
K2



K8

### Les aménagements provisoires s'articulent autour de sept leviers pour faciliter la circulation des cyclistes pendant le déconfinement :

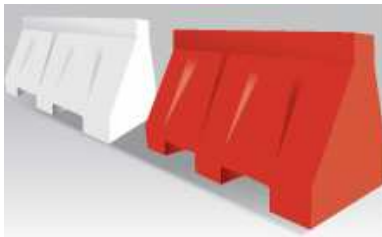
- Réduire le nombre de voies affectées au trafic motorisé.
- Élargir les aménagements cyclables existants.
- Agir sur les emplacements de stationnement motorisé.
- Modifier le plan de circulation.
- Modérer la vitesse.
- Autoriser les cyclistes dans les couloirs bus.
- Mettre en place du stationnement vélo.



Pour respecter le cadre sanitaire, il est nécessaire d'observer **une distance latérale de dépassement de 1 mètre tout en conservant un espace tampon de 15 cm de part et d'autre de l'aménagement cyclable.** C'est pourquoi **une largeur minimale de 2,5 mètres** (Dégagé de tout obstacle

Y compris séparateur) **est recommandée pour un aménagement cyclable unidirectionnel.**

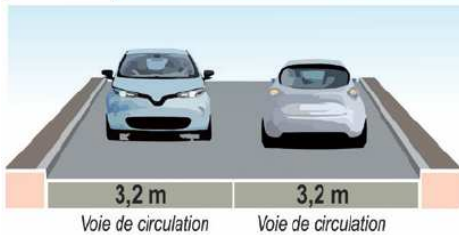
Il n'existe aucune impossibilité juridique à une telle démarche. L'autorité investie du pouvoir de police prend un arrêté de circulation pour ce changement d'exploitation de la voirie.



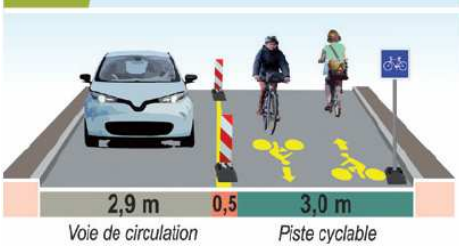
**K16**

La signalisation qui existe déjà est complétée par une signalisation horizontale de couleur jaune. On retrouve la silhouette du cycliste, la ligne « céder-le-passage » la ligne continue (5u) et le marquage discontinu (T3 5u). La séparation des voies est matérialisée par les balises d'alignement K5c, de guidage K5d, les séparateurs modulaires K16 ou les plots béton. La signalisation de type K est renforcée par les barrages (K2) et les barrières K8. Quelques exemples mis en place.

**Avant** Voie urbaine bi-directionnelle



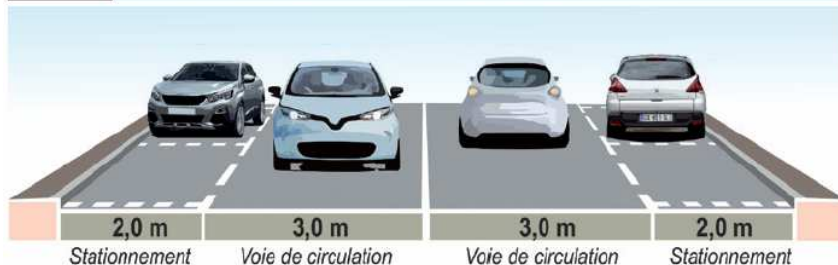
**Après** Voie à sens unique + piste cyclable bi-directionnelle



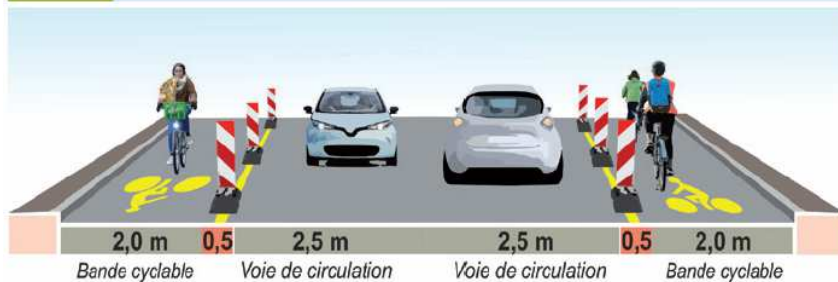
À défaut de stationnement vélo amovible, des barrières «Vauban» correctement disposées sont mises à disposition. Cette configuration suppose de soulever l'avant du vélo pour positionner le guidon au-dessus de la barrière.



**Avant** 2x1 voie + stationnement longitudinal



**Après** 2x1 voie + bandes cyclables protégées par des balises d'alignement



# Les aventures de Cyclix

CYCLOVID-19 - 1/2



Cyclix écoute l'allocution du Président de la République.



Cyclix assiste au communiqué de presse de la ministre des sports.



Cyclix découvre les nouvelles règles imposées par le ministre de l'intérieur.



Cyclix note une dernière possibilité de rouler avec l'attestation dérogatoire.



Cyclix croise les policiers à la sortie du Bois et présente sa dérogation.



Les restrictions augmentent de jours en jour avec l'imposition du couvre-feu.

# Les aventures de Cyclix

CYCLOVID-19 - 2/2

